Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 54/1963 (1963)

Artikel: Les centres de documentation scolaire en Suisse romande
Autor: Claret, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-115085

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les centres de documentation scolaire en Suisse romande

L'école de jadis se préoccupait assez peu de documentation. Les écoles normales estimaient avoir fait leur devoir en donnant la formation de base et les pouvoirs publics en fournissant les locaux, le mobilier, les manuels, ceux-ci du reste peu nombreux, schématiques, sans excès d'illustration.

Pour rendre la classe vivante, les maîtres se débrouillaient, chacun selon son initiative. La nature était le livre par excellence et il serait aussi faux qu'injuste d'affirmer que l'école traditionnelle n'en usait pas.

Dans le dernier tiers du XIXe siècle, sous l'impulsion de Jules Ferry et de l'Université de France, la mode se répand des « Musées scolaires ». On peut estimer qu'ils rendirent de grands services. Mais la dénomination même de « musée » laisse supposer un vieillissement du matériel recueilli et catalogué, de telle sorte qu'ils ne servaient plus guère, vers 1930, sinon comme documentation historique.

C'est la vogue de l'école « active », les progrès remarquables de la psychologie de l'enfant, le renouvellement des méthodes et du matériel, voire la surenchère commerciale franchissant les portes de l'école, qui attirèrent l'attention sur le secteur de la documentation scolaire. Le manuel, presque exclusif jusque-là, perdit sa souveraineté. On s'aperçut qu'il y avait d'autres sources du savoir et d'autres moyens de le transmettre. Matériel intuitif, visites « sur le terrain », images, disques, films devinrent les compléments du manuel. Des jeux éducatifs du premier âge au matériel scientifique des classes supérieures, quel large éventail de moyens didactiques!

Parallèlement, l'extraordinaire floraison du livre et de la presse, les innombrables collections pour enfants, les séries de vulgarisation scientifique et technique pour la jeunesse, toute une masse d'imprimés à prétentions pédagogiques, rendaient nécessaire un organisme qui fût à même de distinguer l'indispensable de l'utile, le brillant du clinquant, le sérieux du superficiel, bref de sélectionner à l'intention des maîtres qui n'avaient ni le temps ni la compétence pour cela.

Ce fut tout naturellement la France qui donna le ton à l'Europe.

Par décret ministériel du 15 juillet 1901 était créé un OFFICE D'INFORMATIONS ET D'ÉTUDES rattaché au Musée Pédagogique qu'avait fondé Jules Ferry en 1879.

Cinquante ans plus tard, les divers services successivement créés et groupés autour du Musée Pédagogique reçurent le nom de CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE appelé plus simplement, depuis 1956, l'INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL (IPN).

Situé 29 rue d'Ulm à Paris, l'IPN est un ensemble d'organismes extrêmement important, groupant près de 500 collaborateurs avec une quarantaine de ramifications en province. Il précise ainsi ses buts:

1. la recherche et l'étude de la documentation;
2. la conservation et la classification de cette documentation;
3. le perfectionnement des moyens de documentation;
4. l'information du personnel enseignant;
5. la diffusion, le prêt, éventuellement la vente de cette documentation aux établissements scolaires.

En fait, les Centres de Documentation scolaire, calqués sur l'IPN, recouvrent des activités plus ou moins étendues. Bureaux de renseignements et de conseils pour tout ce qui concerne la classe, à quelque degré que ce soit, lieux de rencontre pour le personnel enseignant, pour les commissions de travail et pour toutes sortes d'associations éducatives, les Centres les plus importants ont encore des services et des locaux spécialisés : salles de conférence et de congrès, galeries d'exposition, bibliothèque, discothèque, filmothèque, atelier de réparation du matériel audio-visuel, imprimerie, reliure, atelier de fabrication de matériel scientifique, service des loisirs et séances scolaires, des émissions radioscolaires, de l'enseignement par correspondance, etc... Certains centres vont jusqu'à préparer le détail des excursions scolaires, visites d'usines, de musées, de curiosités historiques en se chargeant de toutes les démarches: autorisations nécessaires, horaire des trains, prix des billets collectifs... On ne saurait aller plus loin au service des maîtres.

Le caractère officiel et laïque de ces organismes, placés sous l'autorité des recteurs d'académie et bénéficiant de subsides réguliers, leur assurait la continuité; en revanche, ils n'étaient guère ouverts aux écoles libres en raison du fossé traditionnel qui séparait en France les deux enseignements.

* * *

Dans ce domaine, la Suisse offre une image assez différente de la France. Les puissants *Schulwarte* de Zurich ou de Berne, le précieux *Lehrmittel* de Bâle, les dépôts cantonaux de matériel scolaire, représentent une formule originale et ancienne, mais qui n'a pas l'ampleur des Centrales françaises de Documentation. Par contre, la Suisse romande a adapté les institutions françaises en les réduisant à l'échelle cantonale et en sauvegardant son originalité. Ce sont ces réalisations romandes qui vont faire l'objet de ces lignes.

Mais avant de parcourir les cantons romands, il y a lieu de présenter un organisme fédéral qui lui aussi — quoique dans un domaine particulier — relève de la documentation scolaire. Il s'agit du CENTRE D'INFORMATION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT ET D'ÉDUCATION, fondé en mai 1961, placé sous l'autorité du Département de l'intérieur et de la Conférence des Chefs cantonaux de l'Instruction publique.

La Suisse passe pour être à la pointe du progrès dans le domaine de l'instruction publique: pas d'analphabétisme, une moyenne individuelle relativement élevée, des écoles florissantes, des bâtiments scolaires modernes, etc... Mais quand un étranger vient en Suisse, mandaté par son Gouvernement, par l'Unesco ou par des Associations professionnelles, pour y étudier les institutions scolaires, il est totalement perdu dans le lacis de nos 22 systèmes cantonaux! C'est pourquoi la Confédération et les Cantons ont jugé sage de créer un organe central d'information scolaire dont la tâche essentielle soit de grouper, de coordonner et de renseigner. Logé au Palais Wilson à Genève (52 rue des Pâquis), ce Centre ne s'occupe pas d'une documentation pour l'école, mais sur l'école. Il répond à toute demande concernant les divers régimes scolaires suisses: législation, plans d'étude, bourses, etc... Pour sa première année d'activité (1962) il a répondu à plus de 400 demandes de renseignement. Il publie périodiquement des pages d'informations sur le mouvement scolaire en Suisse et à l'étranger.

Sur le plan cantonal, les initiatives les plus anciennes sont vaudoises.

La GUILDE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE, fondée en 1947 par M. André Chabloz, est une association corporative soutenue quasi uniquement par les abonnements du personnel enseignant vaudois, puis romand. La Guilde édite principalement une documentation écrite. Près de 200 brochures, pochettes de fiches, recueils de poésies et autres textes, centres d'étude, feuillets de croquis, jeux de lectures, vues aériennes, jusqu'à des mots croisés d'histoire et de géographie ont été publiés depuis 15 ans, avec la collaboration intelligente des maîtres et maîtresses primaires. Il n'est aucune discipline scolaire que la Guilde n'ait cherché à améliorer. L'ensemble des publications représente un travail considérable et une source

abondante de documentation où viennent puiser tous les enseignants de Suisse romande. D'autre part, le prix des éditions est fort modeste. Dépôt actuel de la Guilde: école de Veytaux-Montreux (Ls Morier-Genoud, responsable).

De son côté, le Département vaudois de l'instruction publique et des cultes, ouvrit, en 1952, la CENTRALE DE DOCUMENTATION SCOLAIRE, sise actuellement 9, Avenue de Beaulieu à Lausanne. Cet organisme officiel, qui occupe trois personnes en permanence, est avant tout une centrale de prêt pour vues diapositives et photographiques, films et tableaux muraux scolaires. Le total des prêts aux classes du canton s'est élevé à 26 000 pour la seule année 1962. C'est là un chiffre impressionnant; il montre bien que la Centrale de Beaulieu est un « service », dans toute l'acception du terme, dont bénéficie l'école vaudoise à tous les degrés.

Le canton de Genève possède, lui aussi, deux organismes de documentation, l'un officiel et l'autre corporatif.

Le CENTRE DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE du Département fut ouvert en 1960 à l'école de Geisendorf, 56 rue de Lyon. Ce centre est destiné à tout le personnel enseignant, mais plus particulièrement, en tant que laboratoire expérimental, aux jeunes candidats à l'enseignement. Les fiches et dossiers (instruction civique, formation esthétique, etc.) qu'il publie sont d'un fini remarquable et ne font aucunement double emploi avec les réalisations du CENTRE D'INFORMATIONS de Vernier. La documentation pédagogique est assez vaste pour permettre un travail simultané dans un esprit d'union sans confusion. C'est en 1958 que les enseignants primaires genevois lancèrent l'idée d'un centre d'informations. Il avait pour objectifs d'assurer la multiplication rapide de travaux destinés aux élèves (fiches, textes, problèmes, etc.) aux conditions les plus avantageuses; de mettre à disposition de chacun une certaine documentation (manuels, revues, etc.); surtout de créer des liens entre les maîtres en leur offrant un lieu de rencontre où ils puissent échanger leurs idées et leurs expériences, fraterniser dans l'idéal commun.

Les réalisations pratiques de ce groupement corporatif suscitent l'admiration: fiches, centres d'étude, leçons-types, croquis, saynètes, le tout immédiatement utilisable en classe. Pour la seule année 1962, la vente des publications de Vernier a atteint Fr. 12 000.—.

Quant à Neuchâtel, il est, sous le rapport de la documentation, en pleine évolution. L'EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE (ESP) remonte à Fernand Buisson qui en fut le promoteur lors de son exil à Neuchâtel, vers les années 1870. L'exposition s'adjoignit bientôt une bibliothèque pour les maîtres, et fut florissante après la première guerre mondiale. Cependant, cette formule finit par s'user, faute de rajeunissement. En 1960, un rapport fut adressé au Département de l'instruction publique demandant la transfor-

mation de l'ESP en un Centre de Documentation moderne, qui soit plus directement au service des enseignants. Les initiateurs du rapport ont le ferme espoir d'aboutir d'ici peu.

La Société Pédagogique Jurassienne a, elle aussi, créé son CENTRE D'INFORMATIONS en 1951, à l'école normale de Porrentruy. Ses buts sont identiques à ceux des Centres déjà mentionnés. Des commissions de travail, entraînées et animées par des spécialistes, rédigent des monographies, confectionnent du matériel de démonstration, prennent des croquis géographiques et des vues diapositives, organisent des journées d'initiation ou de perfectionnement dans telle ou telle technique.

Il est curieux de remarquer que Fribourg a suivi à peu près le même chemin que Lausanne et Neuchâtel en créant, fin XIXe siècle, un Musée scolaire qui ne répond plus aux nécessités actuelles. En 1960 a été créé un CENTRE DE RECHERCHES PÉDAGOGIQUES officiel en vue d'informer le personnel enseignant, de réunir la documentation, de diffuser le matériel examiné et recommandé par des commissions spécialisées. Les réalisations du CRP sont quantitativement peu importantes puisqu'il n'est qu'à ses débuts, mais l'armature en est solide; présidé par le Dr Léon BARBEY, psychologue et pédagogue, le CRP sera un auxiliaire précieux du corps enseignant fribourgeois.

Dernier nommé parmi les Centres romands, mais peut-être un des mieux organisés, celui du Valais a pris le sigle ODIS (Office de Documentation et d'Information Scolaires). Créé par la loi scolaire de 1946, il n'est entré dans la réalité que dix ans plus tard. Logé actuellement dans des locaux spacieux et rationnels, à proximité de l'Ecole Normale bilingue de Sion, l'ODIS a reçu plus de 800 visites de maîtres et maîtresses au cours de l'année 1962. Outre la documentation générale par livres, revues et fiches, outre le service audio-visuel, l'ODIS renseigne et conseille pour tout ce qui touche aux bibliothèques scolaires, aux loisirs (séances récréatives, théâtre, chant); il fournit des modèles, des schémas de travail et même le petit matériel pour travaux manuels; il est chargé enfin de la rédaction du bulletin l'ÉCOLE VALAISANNE. Deux personnes y sont employées à plein temps, ce qui n'est pas trop si l'on songe que l'ODIS doit s'équiper dans les deux langues du canton.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le besoin se fait aussi sentir dans les différents cantons romands d'offrir aux maîtres des collèges une documentation pédagogique et du matériel audio-visuel. Pour l'instant, seul le canton de Vaud a constitué, dans le cadre du Séminaire pédagogique où sont formés les maîtres secondaires, une bibliothèque didactique, des collections de manuels scolaires, de diapositives, de disques et d'enregistrements qu'il met à la disposition des stagiaires et du corps enseignant en activité.

* * *

De cette course rapide sur les routes romandes, que retiendrons-nous? On ne manquera pas d'être frappé d'abord par l'importance qu'a prise depuis 10 ans l'idée même de la documentation scolaire. C'est entre 1950 et 1960 — à peu de choses près — que sont nés les Centres romands, sous l'influence plus ou moins directe de la France scolaire. Les Départements de l'instruction publique leur ont fait une place dans leur budget; ils ont placé à leur tête des maîtres chevronnés, capables de s'intéresser à toutes initiatives pédagogiques, d'où qu'elles viennent. De leur côté, les associations d'enseignants, toujours un peu méfiantes à l'égard de ce qui est officiel, ont créé leurs propres centrales, avec des moyens limités que compense une réelle volonté d'entraide, tant sur le plan humain que sur celui de la profession. Les autorités auront à cœur d'encourager ces initiatives diverses destinées en définitive à améliorer la qualité de l'enseignement.

Peu différenciés dans leurs activités, puisqu'ils ont au fond mêmes buts et mêmes moyens essentiels à disposition, les Centres de documentation scolaire répondent à une nécessité moderne de la didactique. De Porrentruy à Sion, ils ont acquis droit de cité, doivent être considérés désormais comme rouage normal dans l'appareil gouvernemental de l'Instruction publique et ont part entière dans le renouvellement pédagogique de notre temps. Ce qu'ils ont réalisé en quelques années, à une échelle modeste, est une promesse d'avenir.

E. Claret